

**POUR UNE 11^e ANNÉE CONSÉCUTIVE :
LAISSEZ-NOUS VOUS SURPRENDRE... ENCORE UNE FOIS!**

Ayant connu un vif succès de 1999 à 2008, le Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc. est fier de vous inviter à nouveau au cours portant sur les plus récents changements en fiscalité survenus au cours des 12 derniers mois... le tout étant adapté aux planificateurs financiers et conseillers en placements.

Cette présentation vous permettra de vous tenir à jour concernant les nombreux changements très récents apportés à la Loi de l'impôt sur le revenu et aux pratiques administratives des autorités fiscales, tout en vous donnant les réponses aux questions que vos clients vous posent quotidiennement ainsi que des arguments de décisions, des trucs et des nouveautés pour vous et vos clients. Le tout sera ponctué d'une foule d'exemples pratiques reliés aux particuliers, aux travailleurs autonomes, aux fiducies, à la PME et à la TPE ainsi qu'aux sociétés de portefeuille. Le cours sera animé par Yves Chartrand, M.Fisc. et ce, dans une atmosphère agréable et dynamique. **De plus, le cours est admissible aux unités de formation continue (UFC).**

Également, le CQFF vous offre l'opportunité de travailler avec des outils supplémentaires qui sont très appréciés voire même essentiels à l'enrichissement de vos connaissances : un manuel de cours de plus de 500 pages tout à fait à jour, plusieurs "Communiqués importants" de plusieurs pages que vous recevrez (via votre "Boîte aux lettres" virtuelle sur notre site Web) au cours des mois qui suivent la formation pour un suivi exceptionnel du matériel de cours, près de 80 tableaux très détaillés et très utiles à consulter et une table d'impôt plastifiée (sociétés & particuliers) pour insérer dans votre portefeuille. **Enfin, suite à votre participation au cours, vous aurez aussi accès à la version "en ligne" de vos cartables de cours (en plus de la version "papier") et ce, via Internet, pour effectuer vos recherches ou pour lire une section de votre cartable de cours!**

Parmi la multitude de sujets abordés, il sera question, entre autres:

- 1) De toute l'évolution des règles concernant la déductibilité des intérêts suite à l'affaire Lipson étudiée par la Cour suprême du Canada et les conclusions à en tirer à la lumière d'exemples pratiques et concrets (telles que la technique de la mise à part de l'argent, la réorganisation d'emprunts, la stratégie utilisée par Lipson lui-même, le transfert de pertes en capital "latentes" entre conjoints, etc.);
- 2) des modifications découlant du budget du Québec du 19 mars 2009 ainsi que du budget fédéral du 27 janvier 2009, incluant la mesure très attendue sur la baisse de valeur des REÉR et des FERR après le décès, les deux crédits d'impôt temporaires pour la rénovation domiciliaire (analysés comme seul le CQFF sait le faire), les modifications favorables à l'imposition des sociétés, etc.;
- 3) de certaines vérifications fiscales de l'ARC au niveau des fiducies entre-vifs;
- 4) d'un suivi important sur plusieurs stratégies fiscales pour lesquelles nous avons demandé des interprétations techniques auprès des autorités fiscales, que ce soit en matière de déductions d'intérêts, de stratégies fiscales multiples ou de réorganisations corporatives;

(... suite à la page suivante)

Activité #2

MISE À JOUR EN FISCALITÉ - 2009 POUR LES PLANIFICATEURS FINANCIERS ET LES CONSEILLERS EN PLACEMENTS : LA REVUE DES 12 DERNIERS MOIS

- 5) d'une multitude de nouvelles informations fiscales concernant certains véhicules de placements, d'assurances ainsi que de véhicules pour la retraite y compris sur des stratagèmes qui sont parfois contestés par le fisc;
- 6) d'une multitude d'interprétations techniques tant au fédéral qu'au provincial afin de connaître les vraies prises de position administrative des autorités fiscales;
- 7) des nombreuses surprises, qui, comme à l'habitude, sont annoncées à chaque automne par les autorités fiscales;
- 8) de certains aspects de fiscalité internationale;
- 9) de notre section "Saviez-vous que?" et de notre "Courrier du lecteur" (réponses détaillées à des questions de nos participants sur différents sujets);
- 10) un chapitre entier (de très loin le meilleur disponible sur le marché) mis à jour annuellement sur l'imposition de la résidence principale et/ou secondaire et les stratégies étonnantes pouvant être envisagées;
- 11) une liste de près de 300 conseils fiscaux pour vos clients;

... et bien d'autres sujets...

Le cours est d'une durée de 4 heures (8h à 12h) et le coût est de 239,95 \$ plus taxes. Toutes les dates de cours sont indiquées à la page 26. Des rabais sont applicables s'il y a plus d'un participant de la même entreprise (voir à la page 29).

DE LOIN LE MEILLEUR COURS DE MISE À JOUR ANNUELLE EN FISCALITÉ DISPONIBLE POUR LES INTERVENANTS DU MILIEU FINANCIER...

FAITES COMME :

- > **Le Mouvement Desjardins (1 236 participants)**
- > **Banque Nationale du Canada (297 participants)**
- > **Groupe Investors (136 participants)**
- > **Force financière Excel (83 participants)**
- > **Banque Scotia (81 participants)**
- > **Financière Banque Nationale (79 participants)**
- > **Banque Laurentienne (31 participants)**
- > **Fonds des professionnels (18 participants)**

ASSUREZ-VOUS DE LA PLUS GRANDE COMPÉTENCE POSSIBLE DE VOTRE PERSONNEL PROFESSIONNEL